

# COMMUNE DE LULLY



## PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

Approuvé par la Municipalité de Lully  
le .....

Le Syndic : La Secrétaire :

Soumis à l'enquête publique à Lully  
du ..... au .....

Le Syndic : La Secrétaire :

Adopté par le Conseil Général de Lully  
le .....

Le Président : La Secrétaire :

Approuvé par le Département compétent  
Lausanne, le .....

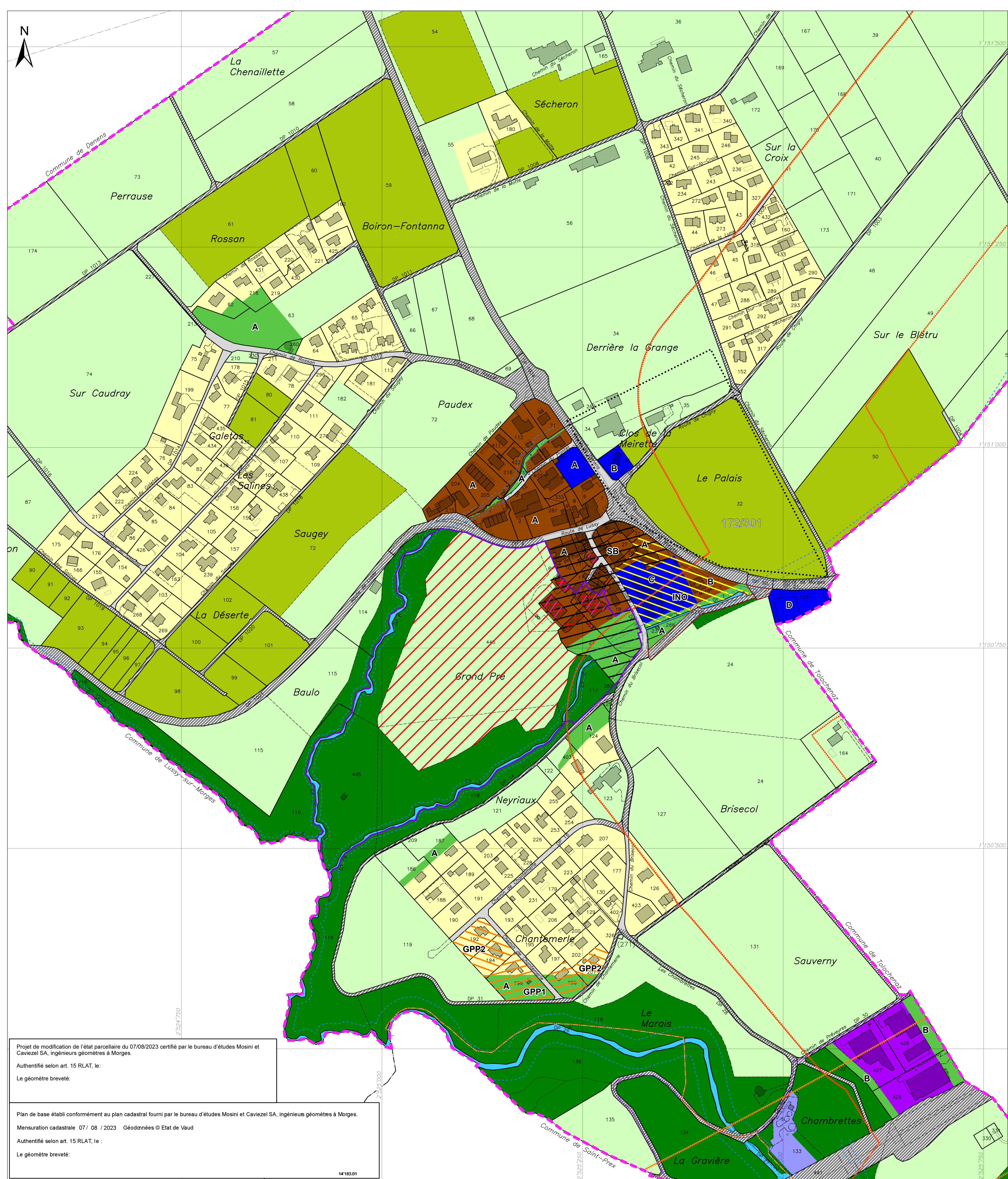
La Cheffe du Département :

Entré en vigueur le .....

IMPACT - CONCEPT SA ENVIRONNEMENT GÉOLOGIE EAU ENERGIE	Echelle 1 : 2'500	Date	Dessin	Visa
		20.01.2023	RF	VB
Format 72x60.6cm		02.07.2024	RF	VB

### LEGENDE

- Périètre communal et périmètre du plan légalisé (PACom)
- #### Zones d'affectations
- Zone centrale 15 LAT
  - Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT
  - Zone d'activités économiques 15 LAT
  - Zone affectée à des besoins publics 15 LAT
  - Zone affectée à des besoins publics 18 LAT
  - Zone de verdure 15 LAT
  - Zone de desserte 15 LAT
  - Zone de desserte 18 LAT
  - Zone agricole 16 LAT
  - Zone agricole protégée 16 LAT
  - Zone viticole 16 LAT
  - Zone des eaux 17 LAT
  - Zone ferroviaire 18 LAT
  - Aire forestière 18 LAT à titre indicatif (art. 1 RLVFo)
- #### Patrimoine
- Objet classé
  - Objet inscrit à l'inventaire
  - Plan de classement
  - Secteur de protection du site bâti 17 LAT
  - Périètre des régions archéologiques (à titre indicatif) et numéro d'identification
- #### Eaux
- Espace réservé aux eaux selon l'art. 41a et b, al. 2 OEaux
- #### Secteurs de restriction liés aux dangers naturels
- GPP1 / GPP2 Glissements de terrain
  - INO Inondations
- #### Accidents majeurs (à titre indicatif)
- Périètre de consultation (OPAM)
  - Périètre du rayon R0 FE (Boule de feu) du gazoduc
- #### Mobilité douce (à titre indicatif)
- Itinéraire à l'inventaire cantonal des chemins de randonnée pédestre
  - Itinéraire SuisseMobile à pied
  - Itinéraire SuisseMobile à vélo



Projet de modification de l'état parcellaire du 07/08/2023 certifié par le bureau d'études Mosini et Caviezel SA, ingénieurs géomètres à Morges.

Authentifié selon art. 15 RLAT, le :

Le géomètre breveté:

---

Plan de base établi conformément au plan cadastral fourni par le bureau d'études Mosini et Caviezel SA, ingénieurs géomètres à Morges.

Mensuration cadastrale 07 / 08 / 2023 Géodonnées © Etat de Vaud

Authentifié selon art. 15 RLAT, le :

Le géomètre breveté: